



ÉTAT DES ÉCOLES LIBRES

Quimper, le 31 Octobre 1903.

M

Je vous prie de vouloir bien répondre, dans le plus bref délai possible, aux questions suivantes, dont j'ai besoin pour la confection de l'Ordo diocésain.

Paroisse de *Lampaul-Moudabnegean*

École libre de Garçons.

1° Y a-t-il dans la paroisse une école libre de garçons ?

R. *Non*

2° Par qui est-elle tenue ?

R. _____

Et combien a-t-elle de maîtres ?

R. _____

3° Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. _____

Et combien de pensionnaires ?

R. _____

4° A qui appartient l'immeuble ?

R. _____

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. _____



Paroisse de *Lampaul-Moudabnegean*
École libre de Filles.

1° Y a-t-il dans la paroisse une école libre de filles ?

R. *Non*

2° Par qui est-elle tenue ?

R. _____

Et combien a-t-elle de maîtresses ?

R. _____

3° Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. _____

Et combien de pensionnaires ?

R. _____

4° A qui appartient l'immeuble ?

R. _____

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. _____

École communale de filles.

5° L'École communale est-elle encore tenue par des Religieuses ?

R. *Oui - Par une fille du 1^{er} esprit aidée*
Si non, en quelle date a-t-elle été livrée à la municipalité ? Comm. monitrici

Personnel congréganiste.

6° En dehors des écoles, reste-t-il des Religieuses occupées aux œuvres paroissiales ?

R. *Des 2 filles du 1^{er} esprit 1 occupe l'ouvrage de l'église*
Quel en est le nombre ? *2*

R. _____

A quelle congrégation appartiennent-elles ?

R. *Filles du 1^{er} esprit*

Veuillez bien, M _____, répondre sur cette feuille, et la retourner immédiatement à l'Evêché.

Votre tout dévoué en N.-S.,

H. Pherman
J. Pherman

† FRANÇOIS-VIRGILE,
Evêque de Quimper & de Léon.